

*Abdou NOMAOU et Abdoullahi BEIDOU*

Ce chapitre porte sur les caractéristiques sociodémographiques des femmes enquêtées de 15-49 ans et des hommes enquêtés de 15-59 ans. Tout comme le questionnaire Ménage, les questionnaires individuels ont permis de recueillir des informations sur l'âge, le milieu de résidence, l'état matrimonial et le niveau d'instruction des enquêté(e)s. Dans cette partie, sont également analysés les résultats sur l'alphabétisation, l'accès aux médias et l'activité économique des hommes et des femmes. Ces différentes caractéristiques seront utilisées comme variables d'analyse dans la suite de ce rapport. Enfin, les résultats à certaines questions concernant le pouvoir de décision de la femme au sein du ménage, son droit à disposer de l'argent gagné et son opinion concernant l'adhésion ou le rejet de certains rôles traditionnels ont permis d'évaluer le statut de la femme au Niger.

## 3.1 CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES ENQUÊTÉS

L'âge, variable fondamentale dans l'analyse des phénomènes démographiques, est l'une des informations les plus difficiles à obtenir de façon précise, lorsque l'enregistrement écrit des événements (notamment des faits d'état civil) est loin d'être généralisé, comme c'est le cas du Niger. De ce fait, un soin particulier a été accordé à son estimation au moment de l'enquête individuelle. On a demandé aux enquêtés leur date de naissance, puis leur âge. Lorsque la date de naissance et l'âge étaient obtenus, l'enquêtrice/enquêteur contrôlait la cohérence entre les deux informations. Dans le cas où l'enquêté(e) ne connaissait pas sa date de naissance ou son âge, l'enquêtrice/enquêteur essayait d'obtenir un document officiel (carte d'identité, acte de naissance, etc.) où figurait la date de naissance. Lorsque aucun document n'était disponible, l'enquêtrice/enquêteur devait estimer l'âge de l'enquêté(e), soit par comparaison avec l'âge d'autres membres du ménage, soit par déduction à partir de l'histoire de l'enquêté(e), ou encore en utilisant des calendriers historiques.

Tableau 3.1 Caractéristiques des enquêtés par âge

Répartition (en %) des femmes et des hommes enquêtés selon l'âge, EDSN-MICS III 2006

Groupe d'âges	Femmes			Hommes		
	Pourcentage pondéré	Effectif pondéré	Effectif non pondéré	Pourcentage pondéré	Effectif pondéré	Effectif non pondéré
15-19	18,6	1 718	1 835	17,5	620	693
20-24	17,9	1 651	1 676	13,8	490	512
25-29	19,4	1 792	1 720	13,3	472	468
30-34	14,7	1 354	1 289	12,0	425	407
35-39	12,6	1 167	1 149	10,8	382	357
40-44	9,6	883	879	10,4	369	360
45-49	7,1	658	675	9,7	343	321
50-54	na	na	na	7,8	278	258
55-59	na	na	na	4,8	171	173
Total	100,0	9 223	9 223	100,0	3 549	3 549

na= Non applicable

Les résultats présentés dans le tableau 3.1 montrent que les répartitions des femmes de 15-49 ans et des hommes de 15-59 ans par groupes d'âges quinquennaux présentent une allure assez régulière pour les hommes, les proportions de chaque groupe d'âges diminuant régulièrement au fur et à mesure que l'on avance vers les âges élevés. Ces proportions passent de 18 % pour les hommes de 15-19 ans à 5 % pour le groupe d'âges 55-59 ans. Pour les femmes, les proportions ne présentent que peu de variations aux âges les moins élevés. En effet les proportions ne varient que de 19 % pour les 15-19 ans à 18 % pour les 20-24 ans et à 19 % pour les 25-29 ans.

Les questions sur l'état matrimonial ont été posées à toutes les femmes et à tous les hommes éligibles de l'échantillon (tableau 3.2). Dans le cadre de l'EDSN-MICS III, ont été considérés comme étant en union toutes les femmes et tous les hommes mariés légalement ainsi que tous ceux et toutes celles vivant en union consensuelle. Selon cette définition, on constate qu'au moment de l'enquête seulement une femme sur dix (10 %) était célibataire, alors que pratiquement neuf sur dix (86 %) étaient en union, et 4 % en rupture d'union (divorcées, séparées ou veuves). Chez les hommes, au moment de l'enquête, moins d'un homme sur trois était célibataire (31 %), deux hommes sur trois (67 %) étaient en union, et 2 % étaient en rupture d'union.

Les résultats selon le milieu de résidence montrent que la quasi-totalité des femmes et des hommes enquêtés vivent en milieu rural (respectivement, 80 % et 74 %). En outre, les données par région montrent qu'environ un cinquième des femmes et des hommes vivent dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder. À l'opposé, dans les régions d'Agadez (3 % des femmes et 3 % des hommes) et de Diffa (2 % des femmes et 3 % des hommes), les proportions sont beaucoup plus faibles. Enfin, on constate que Niamey concentre 9 % des femmes et 12 % des hommes.

Le même tableau 3.1 présente également la répartition des hommes et des femmes selon le niveau de bien-être économique du ménage. On constate que les proportions de femmes sont sensiblement les mêmes lorsqu'on passe du quintile le plus pauvre (19 %) au quintile le plus riche (22 %) alors que chez les hommes, on note un écart entre le quintile le plus pauvre et le plus riche, la proportion passant de 14 % à 27 %. On note que la proportion d'hommes vivant dans le quintile le plus riche est légèrement supérieure à celle des femmes (27 % contre 22 %).

En ce qui concerne la religion, la très grande majorité des enquêtés se sont déclarés de confession musulmane (98 % des femmes et 98 % des hommes). La religion chrétienne est pratiquée par moins d'un pour cent des femmes et des hommes.

La répartition de la population selon l'ethnie fait apparaître essentiellement trois grands groupes : les Haoussa (53 % des femmes et 55 % des hommes) ; les Djerma/songhaï (21 % des femmes et 20 % des hommes) ; les Touaregs (11 % des femmes et 9 % des hommes). On distingue ensuite les Peulhs (7 % des femmes et des hommes) et les Kanouri (6 % des femmes et des hommes). Les autres groupes ethniques (Arabe, Toubou, et Gourmantché) représentent chacun moins de 1 % des femmes et des hommes.

Tableau 3.2 Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Répartition (en %) des femmes et des hommes enquêtés selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDSN-MICS III 2006

Caractéristique	Femmes			Hommes		
	Pourcentage pondéré	Effectif pondéré	Effectif non pondéré	Pourcentage pondéré	Effectif pondéré	Effectif non pondéré
<b>État matrimonial</b>						
Célibataire	9,9	916	1 332	31,3	1 109	1 329
En union	86,1	7 941	7 431	66,5	2 360	2 133
Rupture d'union	4,0	366	460	2,2	80	87
<b>Milieu de résidence</b>						
Niamey	8,9	822	1 329	12,4	441	681
Autres Villes	10,8	995	1 920	13,1	466	827
Ensemble urbain	19,7	1 817	3 249	25,6	907	1 508
Rural	80,3	7 406	5 974	74,4	2 642	2 041
<b>Région</b>						
Niamey	8,9	822	1 329	12,4	441	681
Agadez	2,7	248	877	3,0	108	364
Diffa	2,4	221	730	2,7	95	308
Dosso	14,1	1 303	1 415	11,9	424	445
Maradi	19,0	1 752	1 171	19,1	678	458
Tahoua	20,2	1 859	1 395	18,5	658	472
Tillabéri	14,4	1 329	1 322	13,0	461	426
Zinder	18,3	1 688	984	19,3	683	395
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucune instruction	83,5	7 700	7 079	68,5	2 431	2 124
Primaire	10,4	963	1 171	17,3	616	695
Secondaire	5,7	524	909	12,0	427	607
Supérieur	0,4	36	64	2,1	75	123
<b>Quintiles de bien-être économique</b>						
Le plus pauvre	19,0	1 755	1 506	13,6	484	409
Second	19,3	1 780	1 407	18,1	641	475
Moyen	19,0	1 756	1 419	21,2	753	570
Quatrième	20,7	1 906	1 746	19,9	706	623
Le plus riche	22,0	2 026	3 145	27,2	966	1 472
<b>Religion</b>						
Musulmane	98,3	9 065	9 065	98,1	3 480	3 490
Chrétienne	0,7	64	68	0,7	26	31
Animiste	*	4	3	0,0	1	1
Sans religion	0,6	56	50	0,7	25	17
Autre/ND	0,4	32	34	0,5	18	10
<b>Ethnie</b>						
Arabe	0,4	38	85	0,5	18	36
Djerma/songhaï	21,2	1 954	2 335	20,3	722	860
Gourmantché	0,8	70	58	(0,8)	30	25
Haoussa	53,1	4 894	3 956	54,9	1 950	1 573
Kanouri	5,9	540	711	6,2	219	296
Peul	6,5	602	636	7,3	259	246
Touareg	11,0	1 012	1 216	8,6	306	432
Toubou	0,4	34	91	(0,5)	19	40
Autre/ND	0,9	80	135	(0,8)	27	41
Ensemble	100,0	9 223	9 223	100,0	3 549	3 549

Note : Les niveaux d'instruction correspondent au plus haut niveau d'instruction atteint, qu'il soit achevé ou non.

\* Basé sur trop peu de cas non pondérés.

() Basé sur un faible nombre de cas non pondérés.

## 3.2 NIVEAU D'INSTRUCTION PAR CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Les tableaux 3.3.1 et 3.3.2 présentent les données selon le niveau d'instruction atteint par les enquêtés. Les résultats sont présentés selon certaines caractéristiques sociodémographiques. On constate que la proportion de femmes n'ayant reçu aucune instruction formelle est nettement plus élevée que celle des hommes (84 % contre 69 %). Au niveau primaire, les écarts persistent mais la différence des proportions est plus faible (10 % de femmes contre 17 % d'hommes). Par contre, la proportion d'hommes ayant atteint le niveau secondaire ou plus est nettement plus élevée que celle des femmes (14 % contre 6 %).

Caractéristique	Instruction				Total	Effectif de femmes
	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur		
<b>Groupe d'âges</b>						
15-19	74,4	14,2	11,4	0,0	100,0	1 718
20-24	80,9	12,0	6,8	0,4	100,0	1 651
25-29	85,1	10,1	4,3	0,6	100,0	1 792
30-34	83,9	10,9	4,6	0,7	100,0	1 354
35-39	88,0	7,9	3,8	0,3	100,0	1 167
40-44	90,3	6,4	2,9	0,4	100,0	883
45-49	91,6	6,7	1,1	0,6	100,0	658
<b>Milieu de résidence</b>						
Niamey	42,4	25,9	27,8	3,9	100,0	822
Autres Villes	60,3	18,8	20,5	0,4	100,0	995
Ensemble urbain	52,2	22,0	23,8	2,0	100,0	1 817
Rural	91,2	7,6	1,2	0,0	100,0	7 406
<b>Région</b>						
Niamey	42,4	25,9	27,8	3,9	100,0	822
Agadez	70,2	14,6	15,1	0,1	100,0	248
Diffa	86,5	9,2	4,3	0,0	100,0	221
Dosso	84,5	11,5	4,0	0,0	100,0	1 303
Maradi	90,4	7,5	2,1	0,0	100,0	1 752
Tahoua	88,8	9,0	2,2	0,0	100,0	1 859
Tillabéri	88,4	8,7	2,9	0,0	100,0	1 329
Zinder	87,4	7,6	4,8	0,2	100,0	1 688
<b>Quintiles de bien-être économique</b>						
Le plus pauvre	93,3	6,2	0,5	0,0	100,0	1 755
Second	93,3	6,3	0,4	0,0	100,0	1 780
Moyen	91,7	6,5	1,8	0,0	100,0	1 756
Quatrième	87,8	9,9	2,3	0,0	100,0	1 906
Le plus riche	55,2	21,7	21,3	1,8	100,0	2 026
Ensemble	83,5	10,4	5,7	0,4	100,0	9 223

Quel que soit le sexe, le niveau d'instruction augmente des générations les plus anciennes aux générations les plus récentes. En effet, la proportion des femmes sans niveau d'instruction diminue avec l'âge, passant de 92 % parmi celles de 45-49 ans à 74 % parmi celles de 15-19 ans ; on note également que la proportion de femmes ayant un niveau d'instruction secondaire varie de 1 % chez celles de 45-49 ans à 11 % chez celles de 15-19 ans. On note chez les hommes ce même effet de génération puisque des générations anciennes aux plus récentes, les proportions de ceux sans niveau d'instruction sont passées de

88 % parmi ceux de 55-59 ans à 52 % parmi ceux de 15-19 ans. En ce qui concerne le niveau secondaire ou plus, les proportions varient de 3 % parmi les hommes âgés de 55-59 ans à l'enquête à 24 % parmi les hommes de 15-19 ans.

Par ailleurs, le niveau d'instruction des enquêtés varie en fonction du milieu de résidence. On constate, en effet, que les proportions d'hommes instruits sont plus élevées en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, parmi les hommes vivant en milieu urbain, 35 % n'ont pas de niveau d'instruction contre 80 % en milieu rural. Chez les femmes, la proportion est de 52 % en milieu urbain contre 91 % en milieu rural.

Tableau 3.3.2 Niveau d'instruction par caractéristiques sociodémographiques : hommes

Répartition (en %) des hommes 15-59 enquêtés en fonction du plus haut niveau d'instruction atteint, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDSN-MICS III 2006

Caractéristique	Instruction				Total	Effectif d'hommes
	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur		
<b>Groupe d'âges</b>						
15-19	51,8	24,1	24,1	0,0	100,0	620
20-24	57,3	24,3	17,0	1,4	100,0	490
25-29	61,4	23,9	10,8	4,0	100,0	472
30-34	67,3	16,4	13,2	3,0	100,0	425
35-39	72,2	16,4	8,4	3,0	100,0	382
40-44	81,9	7,5	8,0	2,7	100,0	369
45-49	85,0	9,4	3,2	2,3	100,0	343
50-54	84,6	9,2	4,0	2,3	100,0	278
55-59	87,8	9,6	2,0	0,6	100,0	171
<b>Milieu de résidence</b>						
Niamey	30,7	25,4	31,6	12,3	100,0	441
Autres Villes	39,0	25,8	32,5	2,8	100,0	466
Ensemble urbain	35,0	25,6	32,0	7,4	100,0	907
Rural	80,0	14,5	5,2	0,3	100,0	2 642
<b>Région</b>						
Niamey	30,7	25,4	31,6	12,3	100,0	441
Agadez	46,2	28,3	23,8	1,6	100,0	108
Diffa	79,0	14,6	5,8	0,6	100,0	95
Dosso	66,8	18,5	13,9	0,8	100,0	424
Maradi	72,1	18,8	8,4	0,6	100,0	678
Tahoua	74,2	17,0	7,9	0,9	100,0	658
Tillabéri	81,0	13,3	5,2	0,4	100,0	461
Zinder	78,7	11,6	9,4	0,4	100,0	683
<b>Quintiles de bien-être économique</b>						
Le plus pauvre	88,1	10,2	1,7	0,0	100,0	484
Second	81,9	15,1	3,0	0,0	100,0	641
Moyen	82,6	14,4	2,7	0,2	100,0	753
Quatrième	74,5	17,0	8,1	0,3	100,0	706
Le plus riche	34,4	24,9	33,3	7,3	100,0	966
Ensemble	68,5	17,3	12,0	2,1	100,0	3 549

Les résultats selon les régions mettent également en évidence de fortes disparités. La proportion de femmes sans aucun niveau d'instruction est particulièrement élevée dans les régions de Maradi, Tahoua, Tillabéri, Zinder, Diffa et Dosso, où elle varie entre 85 % et 90 %. Chez les hommes, la proportion la plus élevée de non scolarisés est observée dans les régions de Tillabéri, Diffa et Zinder où elle varie entre 79 % à 81 %. À l'opposé, c'est dans celle de Niamey et dans une moindre mesure, dans celle d'Agadez, que l'on note les proportions les plus faibles de personnes sans instruction. Ainsi, 46 % des hommes et 70 % des femmes d'Agadez, et 31 % des hommes et 42 % des femmes de Niamey sont sans instruction.

Les données de ce tableau montrent qu'il y a une relation positive entre le niveau d'instruction et le niveau de bien-être économique du ménage : en effet, les proportions de femmes et d'hommes sans instruction diminuent des ménages les plus pauvres aux plus riches.

### 3.3 ALPHABÉTISATION

Au cours de l'enquête, mises à part les questions posées sur la dernière classe achevée et le niveau d'instruction atteint par les enquêtés, on a demandé à ceux qui n'avaient aucun niveau d'instruction et à ceux qui avaient déclaré avoir atteint le niveau primaire, de lire une phrase rédigée dans une des langues officielle ou nationales et préparée par les agents enquêteurs. Trois modalités ont été retenues : « *peut lire toute la phrase* », « *peut lire une partie de la phrase* », « *ou ne peut pas lire du tout* ». Les enquêtés ayant atteint le niveau secondaire ou plus ont été considérés d'office comme étant alphabétisés. Les résultats sont présentés au tableau 3.4.1 pour les femmes et au tableau 3.4.2 pour les hommes ainsi qu'au graphique 3.1.

Caractéristique	Primaire ou sans instruction					Total	Effectif	Pourcentage alphabétisés <sup>1</sup>
	Secondaire ou plus	Lit une phrase entière	Lit une partie de phrase	Ne sait pas lire	Pas de carte dans la langue			
<b>Groupe d'âges</b>								
15-19	11,4	1,5	4,5	82,0	0,2	100,0	1 718	17,5
20-24	7,1	1,0	5,2	85,7	0,0	100,0	1 651	13,4
25-29	4,9	2,0	4,4	88,5	0,0	100,0	1 792	11,3
30-34	5,2	1,1	4,3	88,3	0,3	100,0	1 354	10,7
35-39	4,1	1,9	2,5	90,4	0,4	100,0	1 167	8,5
40-44	3,3	0,9	3,4	92,1	0,1	100,0	883	7,5
45-49	1,7	1,1	2,8	93,6	0,4	100,0	658	5,6
<b>Milieu de résidence</b>								
Niamey	31,7	6,8	9,8	49,8	0,3	100,0	822	48,3
Autres Villes	20,9	3,6	8,1	66,2	0,5	100,0	995	32,6
Ensemble urbain	25,8	5,0	8,9	58,8	0,4	100,0	1 817	39,7
Rural	1,2	0,5	2,9	94,8	0,1	100,0	7 406	4,7
<b>Région</b>								
Niamey	31,7	6,8	9,8	49,8	0,3	100,0	822	48,3
Agadez	15,2	3,1	4,0	77,1	0,3	100,0	248	22,2
Diffa	4,3	2,0	4,3	89,0	0,4	100,0	221	10,7
Dosso	4,0	1,5	3,4	90,8	0,1	100,0	1 303	8,8
Maradi	2,1	0,5	2,9	94,2	0,1	100,0	1 752	5,5
Tahoua	2,2	0,5	3,8	93,6	0,0	100,0	1 859	6,4
Tillabéri	2,9	0,7	4,8	91,5	0,0	100,0	1 329	8,3
Zinder	5,0	1,1	3,0	88,9	0,6	100,0	1 688	9,1
<b>Quintiles de bien-être économique</b>								
Le plus pauvre	0,5	0,5	2,6	95,8	0,1	100,0	1 755	3,7
Second	0,4	0,4	1,9	96,5	0,0	100,0	1 780	2,8
Moyen	1,8	0,5	2,4	95,0	0,0	100,0	1 756	4,6
Quatrième	2,3	0,7	3,6	92,9	0,3	100,0	1 906	6,6
Le plus riche	23,1	4,7	9,3	61,7	0,5	100,0	2 026	37,0
Ensemble	6,1	1,4	4,1	87,7	0,2	100,0	9 223	11,6

<sup>1</sup> Correspond aux femmes qui ont, au moins, fréquenté l'école secondaire et à celles pouvant lire une phrase entière ou une partie de phrase.

Ainsi selon les données du tableau 3.4.1 et 3.4.2, on constate qu'environ une femme sur dix (12 %) et moins du tiers des hommes (28 %) sont considérés comme étant alphabétisés. En d'autres termes, dans l'ensemble, la proportion de femmes analphabètes est de 88 % chez les femmes contre 72 % chez les hommes.

Caractéristique	Secondaire ou plus	Primaire ou sans instruction			Total	Effectif	Pourcentage alphabétisés <sup>1</sup>	
		Lit une phrase entière	Lit une partie de phrase	Ne sait pas lire				
<b>Groupe d'âges</b>								
15-19	24,1	3,8	8,3	62,4	0,6	100,0	620	36,1
20-24	18,4	5,3	9,1	65,1	2,0	100,0	490	32,8
25-29	14,7	6,7	12,4	63,9	1,7	100,0	472	33,9
30-34	16,2	6,5	9,8	66,3	1,1	100,0	425	32,5
35-39	11,4	5,7	9,1	71,2	2,0	100,0	382	26,2
40-44	10,7	3,5	5,6	76,2	4,1	100,0	369	19,7
45-49	5,6	4,9	8,0	78,1	3,1	100,0	343	18,5
50-54	6,3	5,6	4,2	81,8	1,3	100,0	278	16,0
55-59	2,6	5,3	5,5	84,9	1,6	100,0	171	13,5
<b>Milieu de résidence</b>								
Niamey	43,9	8,1	10,9	35,5	0,7	100,0	441	62,8
Autres Villes	35,3	8,6	11,1	42,4	2,5	100,0	466	54,9
Ensemble urbain	39,5	8,3	11,0	39,0	1,6	100,0	907	58,7
Rural	5,5	4,1	7,6	80,5	1,9	100,0	2 642	17,2
<b>Région</b>								
Niamey	43,9	8,1	10,9	35,5	0,7	100,0	441	62,8
Agadez	25,4	13,6	7,8	51,8	1,4	100,0	108	46,8
Diffa	6,4	5,0	15,2	44,9	28,6	100,0	95	26,6
Dosso	14,7	3,4	6,8	74,6	0,0	100,0	424	24,9
Maradi	9,1	8,6	10,3	68,9	2,6	100,0	678	28,0
Tahoua	8,9	3,8	6,4	79,5	0,6	100,0	658	19,1
Tillabéri	5,7	2,0	5,2	87,1	0,0	100,0	461	12,9
Zinder	9,7	3,3	9,4	75,8	1,8	100,0	683	22,4
<b>Quintiles de bien-être économique</b>								
Le plus pauvre	1,7	1,7	5,0	89,9	1,5	100,0	484	8,4
Second	3,0	4,6	9,6	80,1	2,8	100,0	641	17,1
Moyen	3,0	4,0	6,1	84,1	2,1	100,0	753	13,1
Quatrième	8,5	4,6	8,9	76,5	1,3	100,0	706	22,0
Le plus riche	40,7	8,7	10,9	37,3	1,5	100,0	966	60,3
Ensemble	14,1	5,2	8,5	69,9	1,8	100,0	3 549	27,8

<sup>1</sup> Correspond aux hommes qui ont, au moins, fréquenté l'école secondaire et à ceux pouvant lire une phrase entière ou une partie de phrase.

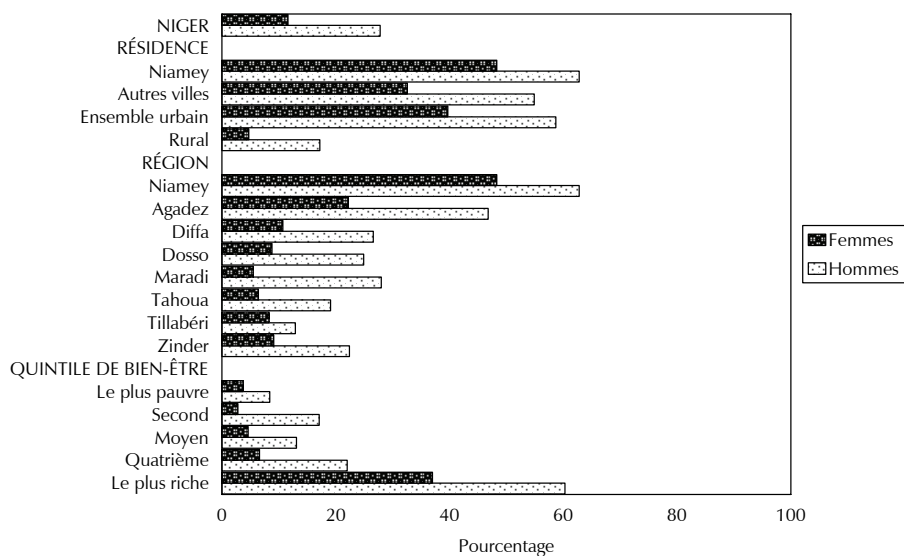
Les proportions de femmes et d'hommes alphabétisés varient sensiblement selon le milieu de résidence. En milieu urbain, 40 % des femmes et 59 % des hommes sont alphabétisés contre respectivement 5 % et 17 % en milieu rural.

L'examen des résultats selon les régions met également en évidence des disparités spatiales de l'alphabétisation : que ce soit chez les hommes ou chez les femmes, comme on l'a souligné précédemment concernant la scolarisation, c'est dans les deux régions de Niamey (48 % des femmes et

63 % des hommes) et d'Agadez (22 % des femmes et 47 % des hommes) que l'on observe les proportions d'alphabétisés les plus élevées. En dehors de ces deux régions, les deux autres régions qui comptent les proportions les plus élevées de personnes alphabétisées sont celles de Maradi et de Diffa pour les hommes (respectivement 28 % et 27 %) et celles de Diffa et de Zinder pour les femmes (respectivement 11 % et 9 %).

Pour ce qui est du quintile de bien-être, comme il fallait s'y attendre, les proportions de femmes et d'hommes qui sont alphabétisés augmentent des ménages les plus pauvres aux plus riches. Par exemple, le pourcentage de femmes alphabétisées passe de 4 % parmi celles appartenant au quintile le plus pauvre à 37 % parmi celles appartenant au quintile le plus riche. Pour les hommes, le pourcentage pour ces deux catégories passe de 8 % à 60 %.

**Graphique 3.1 Proportion d'alphabétisés parmi les femmes et les hommes**



EDSN-MICS III 2006

### 3.4 EXPOSITION AUX MÉDIAS

Les données relatives à l'exposition des femmes et des hommes aux médias sont particulièrement importantes pour la mise en place des programmes d'éducation et de diffusion d'informations dans tous les domaines, notamment dans ceux de la santé et de la planification familiale. Lors de l'EDSN-MICS III, des questions ont été posées aux enquêtés concernant le niveau d'écoute des médias et de lecture de journaux ou magazines. Les tableaux 3.5.1 et 3.5.2 présentent les données sur l'exposition des femmes et des hommes aux médias (la presse audiovisuelle ou écrite).

Tableau 3.5.1 Exposition aux médias : femmes

Pourcentage de femmes qui, habituellement, lisent un journal, regardent la télévision et/ou écoutent la radio au moins une fois par semaine, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDSN-MICS III 2006

Caractéristique	Lit un journal au moins une fois par semaine	Regarde la télévision au moins une fois par semaine	Écoute la radio au moins une fois par semaine	Exposition aux trois médias	Aucun média	Effectif
<b>Groupe d'âges</b>						
15-19	4,4	18,8	43,6	3,2	52,5	1 718
20-24	2,8	14,6	45,5	2,3	52,5	1 651
25-29	2,2	11,0	43,8	1,5	54,6	1 792
30-34	2,2	9,2	41,2	1,3	57,4	1 354
35-39	1,7	7,9	42,3	1,2	56,2	1 167
40-44	1,6	8,9	36,9	1,0	61,5	883
45-49	1,6	7,0	40,5	1,2	58,2	658
<b>Milieu de résidence</b>						
Niamey	14,9	65,4	74,0	11,8	14,6	822
Autres Villes	8,9	42,0	72,3	6,7	21,9	995
Ensemble urbain	11,6	52,5	73,1	9,0	18,6	1 817
Rural	0,3	2,0	35,1	0,1	64,4	7 406
<b>Région</b>						
Niamey	14,9	65,4	74,0	11,8	14,6	822
Agadez	3,9	36,5	55,2	3,2	36,2	248
Diffa	2,9	10,3	47,4	1,2	50,6	221
Dosso	1,3	9,2	45,4	0,5	52,6	1 303
Maradi	1,0	4,0	40,6	0,6	58,9	1 752
Tahoua	0,8	4,8	37,6	0,5	62,1	1 859
Tillabéri	1,2	4,5	39,3	0,8	60,0	1 329
Zinder	1,9	6,5	32,8	1,5	66,0	1 688
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucune instruction	0,1	5,9	37,7	0,0	61,2	7 700
Primaire	3,8	27,4	60,6	1,9	34,0	963
Secondaire ou plus	34,3	68,7	79,0	26,5	11,1	560
<b>Quintiles de bien-être économique</b>						
Le plus pauvre	0,3	1,1	17,8	0,1	81,9	1 755
Second	0,2	1,5	30,7	0,0	68,7	1 780
Moyen	0,1	1,7	40,3	0,0	59,2	1 756
Quatrième	0,7	3,6	47,3	0,4	52,2	1 906
Le plus riche	10,5	47,3	72,1	7,9	20,2	2 026
Ensemble	2,5	11,9	42,6	1,8	55,3	9 223

Il ressort des résultats que les hommes sont plus exposés que les femmes aux médias. En effet, environ un quart des hommes (24 %) et plus de la moitié des femmes (55 %) ne sont exposés à aucun média. De tous les médias, la radio est celui qui est le plus écouté : en effet, 43 % des femmes et 74 % des hommes ont déclaré l'écouter au moins, une fois par semaine. La télévision vient en seconde position : elle est regardée, au moins, une fois par semaine par plus d'une femme sur dix (12 %) et par plus d'un homme sur cinq (21 %). On note cependant que les hommes ont déclaré plus fréquemment que les femmes qu'ils lisaient des journaux : seulement 3 % des femmes contre 7 % des hommes ont déclaré lire un journal au moins une fois par semaine. Les proportions de ceux et celles qui ont été exposés à la fois aux trois médias sont très faibles : seulement 2 % des femmes et 5 % des hommes.

Les résultats selon le milieu de résidence font apparaître des différences significatives. En milieu rural, près des deux tiers des femmes ne sont exposées à aucun média (64 %) contre 19 % en milieu urbain. Chez les hommes, l'écart est également important, la proportion variant de 29 % en rural à 10 % en urbain.

Tableau 3.5.2 Exposition aux médias : hommes

Pourcentage d'hommes qui, habituellement, lisent un journal, regardent la télévision et/ou écoutent la radio au moins une fois par semaine, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDSN-MICS III 2006

Caractéristique	Lit un journal au moins une fois par semaine	Regarde la télévision au moins une fois par semaine	Écoute la radio au moins une fois par semaine	Exposition aux trois médias	Aucun média	Effectif
<b>Groupe d'âges</b>						
15-19	7,4	31,7	61,3	5,7	34,4	620
20-24	7,7	26,1	74,8	5,3	23,8	490
25-29	8,3	25,1	80,5	5,6	18,0	472
30-34	7,6	18,2	78,2	4,5	20,2	425
35-39	7,3	15,1	72,0	3,7	25,9	382
40-44	5,9	18,4	79,6	4,4	19,6	369
45-49	5,4	12,0	76,3	3,6	22,9	343
50-54	2,6	12,7	73,3	2,5	26,0	278
55-59	3,6	11,0	76,0	1,4	21,3	171
<b>Milieu de résidence</b>						
Niamey	26,2	77,4	88,3	23,3	5,6	441
Autres Villes	14,3	52,6	81,3	10,5	14,8	466
Ensemble urbain	20,1	64,7	84,7	16,7	10,4	907
Rural	2,0	5,8	70,2	0,3	29,0	2 642
<b>Région</b>						
Niamey	26,2	77,4	88,3	23,3	5,6	441
Agadez	14,9	49,1	79,4	10,6	18,3	108
Diffa	3,8	26,4	71,3	2,3	24,7	95
Dosso	5,6	19,1	72,9	2,8	24,9	424
Maradi	1,7	9,1	72,5	0,3	26,0	678
Tahoua	3,4	8,7	72,7	0,2	26,5	658
Tillabéri	2,3	6,5	58,0	1,7	41,2	461
Zinder	4,7	13,5	78,0	3,0	21,2	683
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucune instruction	0,5	9,9	69,3	0,2	29,7	2 431
Primaire	7,1	30,9	79,2	2,9	16,9	616
Secondaire ou plus	35,9	61,7	89,6	27,5	6,6	502
<b>Quintiles de bien-être économique</b>						
Le plus pauvre	1,4	4,0	47,0	0,0	51,9	484
Second	1,2	6,5	70,9	0,0	27,5	641
Moyen	2,4	5,6	80,4	0,4	19,1	753
Quatrième	2,7	6,9	73,3	0,9	26,1	706
Le plus riche	19,0	61,0	84,7	15,6	10,6	966
Ensemble	6,6	20,9	73,9	4,5	24,2	3 549

Les résultats selon les régions mettent également en évidence des disparités : la proportion de femmes n'ayant accès à aucun média est relativement faible dans les régions de Niamey et d'Agadez (respectivement, 15 % et 36 %). Elle est, par contre, très élevée dans certaines régions comme Zinder (66 %), Tahoua (62 %) et Tillabéri (60 %). Chez les hommes, la proportion de ceux n'ayant aucun accès aux médias varie d'un minimum de 6 % à Niamey à un maximum de 41 % à Tillabéri. En outre, on constate une influence très nette de l'instruction sur le niveau d'exposition aux médias. Que ce soit chez les femmes ou chez les hommes, ceux ayant le niveau secondaire ou plus sont les plus fréquemment exposés aux trois médias : 27 % des femmes et 28 % des hommes contre seulement 2 % des femmes et 3 % des hommes ayant le niveau d'instruction primaire. Parmi les femmes sans instruction, 61 % ne sont exposées à aucun média. Chez les hommes, cette proportion est de 30 %.

De même que pour le niveau d'instruction, on note une relation positive entre le niveau de bien-être du ménage et l'exposition aux médias. On constate que ce sont les hommes et les femmes vivant dans les ménages les plus riches qui sont les plus fréquemment exposés aux trois médias : 16 % des hommes et 8 % des femmes contre 0 % des hommes et 0,1 % des femmes des ménages les plus pauvres.

### 3.5 ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Lors de l'EDSN-MICS III, des questions relatives à l'emploi ont été posées aux hommes et aux femmes. Précisons que les hommes et les femmes qui ont déclaré avoir eu au cours des douze mois ayant précédé l'enquête, une activité rémunérée ou non, indépendamment du secteur d'activité, ont été considérés comme actif. Les résultats sont présentés au tableau 3.6.

Dans l'ensemble, on constate que 60 % des femmes ne travaillaient pas au moment de l'enquête. Cependant, parmi ces femmes, une faible proportion (7 %) avait travaillé au cours des 12 mois qui avaient précédé l'enquête. La majorité ne travaillait pas et n'avait pas non plus travaillé au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête (53 %). À l'opposé, près de quatre femmes sur dix (40 %) exerçaient une activité au moment de l'enquête (tableau 3.5 et graphique 3.2). On note que le pourcentage de femmes qui travaillaient au moment de l'enquête augmente régulièrement avec l'âge, passant d'un minimum de 32 % à 15-19 ans à un maximum de 54 % à 45-49 ans. Du point de vue de l'état matrimonial, les résultats montrent que ce sont les femmes en rupture d'union (45 %) qui étaient proportionnellement les plus nombreuses à exercer une activité au moment de l'enquête contre 40 % de celles en union et 37 % des célibataires. Le nombre d'enfants influence également l'activité économique de la femme. Plus le nombre d'enfants augmente, plus la proportion de femmes exerçant une activité augmente: de 35 % quand celles-ci n'ont pas d'enfants, la proportion passe à 48 % quand elles en ont 5 ou plus.

Les données selon le milieu de résidence ne font pas apparaître d'écarts (entre 39 % à Niamey et 41 % dans les Autres Villes). Par contre, dans les régions, on note des différences, la proportion de femmes ayant une activité au moment de l'enquête variant d'un minimum de 21 % à Diffa et 27 % à Tillabéri à un maximum de 46 % à Maradi et 66 % à Dosso. L'instruction ne semble pas influencer de manière importante le niveau d'activité des femmes puisque parmi celles sans instruction et parmi celles ayant un niveau primaire, 40 % travaillaient contre 39 % parmi celles ayant un niveau secondaire. Par contre, les femmes des ménages les plus riches et du quintile moyen étaient plus fréquemment occupées (42 % dans chaque cas) que celles des ménages les plus pauvres (36 %).

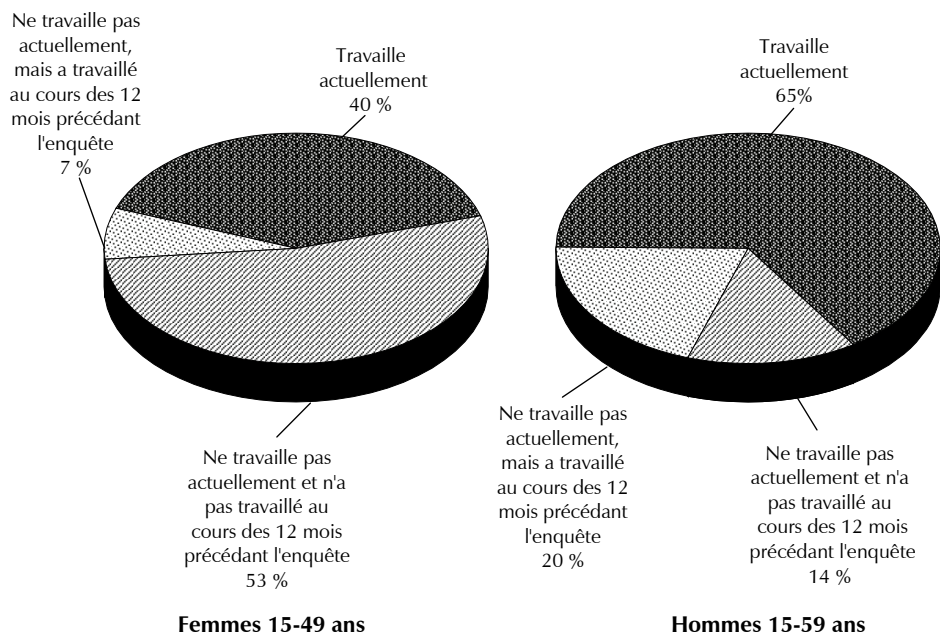
Les résultats concernant les hommes montrent qu'une proportion plus élevée que celle observée chez les femmes (65 % contre 40 %) exerçait une activité quelconque au moment de l'enquête. On constate, comme chez les femmes, mais de manière plus irrégulière, que le pourcentage d'hommes qui travaillaient au moment de l'enquête augmente avec l'âge, passant de 35 % à 15-19 ans à un maximum de 83 % à 30-34 ans. Du point de vue de l'état matrimonial, les résultats montrent que les hommes en union et ceux en rupture d'union étaient, proportionnellement, les plus nombreux à travailler au moment de l'enquête (respectivement, 73 % et 80 %). Par rapport au milieu de résidence, on ne note pas d'écart important. Concernant le niveau d'instruction, les résultats montrent que les hommes sans niveau d'instruction et ceux de niveau primaire étaient proportionnellement un peu plus nombreux à travailler (respectivement 67 % et 66 %) que ceux ayant un niveau secondaire ou plus (55 %). Enfin, les résultats selon les quintiles ne font pas apparaître d'écarts significatifs.

Tableau 3.6 Emploi

Répartition (en %) des femmes et des hommes selon qu'ils ont ou non travaillé et par durée de l'emploi, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDSN-MICS III 2006

Caractéristique	Femmes					Hommes				
	Travaille actuellement	Ne travaille pas actuellement mais a travaillé au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête	Ne travaille pas et n'a pas travaillé au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête	Total	Effectif	Travaille actuellement	Ne travaille pas actuellement mais a travaillé au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête	Ne travaille pas et n'a pas travaillé au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête	Total	Effectif
<b>Groupe d'âges</b>										
15-19	32,0	6,0	62,0	100,0	1 718	35,0	19,0	44,2	100,0	620
20-24	32,2	7,8	60,1	100,0	1 651	58,6	21,9	19,0	100,0	490
25-29	38,3	8,1	53,6	100,0	1 792	64,3	27,4	7,9	100,0	472
30-34	42,4	7,8	49,7	100,0	1 354	82,6	14,3	3,1	100,0	425
35-39	45,1	7,8	47,1	100,0	1 167	78,8	17,6	3,6	100,0	382
40-44	49,4	7,2	43,3	100,0	883	74,4	21,9	3,5	100,0	369
45-49	53,7	4,3	42,0	100,0	658	72,1	19,2	8,7	100,0	343
50-54	na	na	na	na	na	74,6	19,9	5,5	100,0	278
55-59	na	na	na	na	na	72,6	21,6	5,7	100,0	171
<b>État matrimonial</b>										
Célibataire	36,6	4,3	59,2	100,0	916	47,0	18,5	33,2	100,0	1 109
En union	39,8	7,6	52,6	100,0	7 941	73,2	21,5	5,2	100,0	2 360
Rupture d'union	44,7	5,1	50,1	100,0	366	80,1	10,9	9,1	100,0	80
<b>Nombre d'enfants vivants</b>										
0	34,6	5,5	59,9	100,0	1 804	64,3	17,5	17,8	100,0	797
1-2	34,7	6,9	58,3	100,0	2 622	69,1	18,3	12,2	100,0	1 138
3-4	40,3	9,2	50,3	100,0	2 343	62,3	23,3	13,7	100,0	843
5+	47,9	6,8	45,3	100,0	2 453	63,5	23,0	13,4	100,0	771
<b>Milieu de résidence</b>										
Niamey	39,1	3,7	57,1	100,0	822	66,4	8,6	24,3	100,0	441
Autres Villes	40,7	1,7	57,5	100,0	995	67,9	9,2	22,3	100,0	466
Ensemble urbain	40,0	2,6	57,3	100,0	1 817	67,2	8,9	23,2	100,0	907
Rural	39,5	8,3	52,1	100,0	7 406	64,5	24,2	10,9	100,0	2 642
<b>Région</b>										
Niamey	39,1	3,7	57,1	100,0	822	66,4	8,6	24,3	100,0	441
Agadez	35,2	1,4	63,5	100,0	248	75,1	7,3	17,7	100,0	108
Diffa	21,0	0,2	78,7	100,0	221	85,1	2,8	11,4	100,0	95
Dosso	65,6	7,4	27,0	100,0	1 303	51,6	38,9	9,5	100,0	424
Maradi	45,6	10,4	44,0	100,0	1 752	70,1	16,6	12,3	100,0	678
Tahoua	28,1	0,3	71,6	100,0	1 859	65,5	29,4	5,1	100,0	658
Tillabéri	26,9	12,1	60,9	100,0	1 329	63,3	17,0	18,7	100,0	461
Zinder	39,4	11,0	49,5	100,0	1 688	64,5	18,2	17,3	100,0	683
<b>Niveau d'instruction</b>										
Aucune instruction	39,6	7,7	52,6	100,0	7 700	66,9	23,0	9,8	100,0	2 431
Primaire	40,1	5,4	54,4	100,0	963	66,4	18,8	14,5	100,0	616
Secondaire ou plus	38,6	3,3	58,1	100,0	560	55,3	9,3	34,3	100,0	502
<b>Quintiles de bien-être économique</b>										
Le plus pauvre	35,6	8,1	56,1	100,0	1 755	60,4	27,7	11,9	100,0	484
Second	38,4	9,4	52,2	100,0	1 780	61,6	26,2	11,9	100,0	641
Moyen	41,8	8,2	50,0	100,0	1 756	62,7	25,4	11,0	100,0	753
Quatrième	40,3	7,5	52,1	100,0	1 906	70,3	19,6	10,0	100,0	706
Le plus riche	41,7	3,3	55,0	100,0	2 026	68,2	9,3	21,9	100,0	966
Ensemble	39,6	7,2	53,1	100,0	9 223	65,2	20,3	14,1	100,0	3 549

### Graphique 3.2 Travail des femmes et des hommes



EDSN-MICS III 2006

Les tableaux 3.7.1 et 3.7.2 présentent les résultats sur le type d'occupation des femmes et des hommes. Il en ressort que plus des trois quarts des femmes, parmi celles qui exerçaient une activité au moment de l'enquête ou qui avaient exercé une activité au cours des douze derniers mois ayant précédé l'enquête, travaillaient dans le secteur des ventes et services (39 %) ou dans l'agriculture (40 %). En outre, dans 17 % des cas, les femmes exerçaient un emploi manuel qualifié. Les proportions en fonction des autres types d'occupation sont très faibles. Seulement 2 % exerçaient un emploi de cadre ou une activité professionnelle technique ou administrative. Selon le milieu de résidence, on constate que la proportion de femmes ayant déclaré une activité agricole est bien sûr plus élevée en milieu rural (47 %) qu'en milieu urbain (4 %). Dans les régions, on note que cette proportion est très faible dans les régions d'Agadez et de Niamey (respectivement, 1 % et 4 %). À l'opposé, dans celles de Dosso, Maradi et Tillabéri, au moins une femme sur deux travaille dans l'agriculture. Dans la région de Diffa, cette proportion est inférieure à 10 %. En ce qui concerne le niveau d'instruction, les résultats montrent que parmi les femmes sans instruction, 43 % étaient occupées dans l'agriculture contre 28 % parmi celles de niveau primaire et seulement 5 % parmi celles de niveau secondaire ou plus.

En ce qui concerne les hommes, on constate que près d'un sur deux (47 %) travaillait au moment de l'enquête, dans l'agriculture ; en outre, un homme sur quatre (25 %) travaillait dans le secteur des ventes et services et 17 % exerçaient un emploi manuel qualifié. Selon le milieu de résidence, on constate, comme on pouvait s'y attendre, que c'est en milieu rural que la proportion d'hommes ayant une activité agricole est la plus élevée (57 % contre 12 % en milieu urbain). Par contre, en milieu urbain, la proportion d'hommes exerçant un travail manuel qualifié ou non est deux fois plus élevée que celle observée en milieu rural (29 % contre 14 %). En ce qui concerne le niveau d'instruction, les résultats montrent que parmi les hommes sans instruction, 54 % travaillaient dans l'agriculture. Parmi ceux ayant un niveau primaire, près d'un tiers était employé dans les Ventes et Services (32 %) tandis que parmi ceux ayant un niveau secondaire ou plus, plus d'un sur quatre (26,5 %) exerçait un emploi de cadre ou une activité professionnelle technique ou administrative. On note que cette proportion augmente régulièrement avec le bien-être du ménage, passant de 0,3 % chez les hommes vivant dans les ménages les plus pauvres à 10 % chez ceux des ménages les plus riches.

Tableau 3.7.1 Occupation : femmes

Répartition (en %) des femmes ayant ou ayant eu un emploi au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par type d'occupation selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDSN-MICS III 2006

Caractéristique	Cadre/ technicien/ adminis tratif	Employé	Ventes et services	Travail manuel qualifié	Travail manuel non qualifié	Travaux domes- tiques	Agricul- ture	ND	Total	Effectif
<b>Groupe d'âges</b>										
15-19	0,3	0,0	31,2	18,6	0,1	1,6	45,4	2,8	100,0	652
20-24	1,3	0,7	33,4	17,9	0,1	1,5	43,7	1,4	100,0	659
25-29	1,5	1,3	33,1	18,8	0,0	0,7	43,9	0,6	100,0	831
30-34	2,9	1,3	41,1	17,5	0,0	0,5	35,5	1,2	100,0	679
35-39	2,4	1,3	40,5	16,7	0,0	0,7	38,0	0,5	100,0	617
40-44	1,7	0,9	50,8	11,7	0,0	0,7	33,7	0,6	100,0	500
45-49	1,8	1,1	49,1	16,3	0,0	0,4	30,4	1,0	100,0	381
<b>État matrimonial</b>										
Célibataire	3,0	2,4	43,6	20,2	0,2	4,4	21,3	4,9	100,0	374
En union	1,5	0,7	37,0	16,8	0,0	0,5	42,7	0,8	100,0	3 763
Rupture d'union	2,9	2,5	62,2	16,0	0,0	2,4	12,7	1,3	100,0	182
<b>Nombre d'enfants vivants</b>										
0	2,2	1,4	32,5	21,9	0,1	2,7	35,9	3,3	100,0	723
1-2	1,9	1,4	32,0	18,2	0,1	0,8	44,9	0,8	100,0	1 093
3-4	1,8	0,9	36,9	15,1	0,0	0,5	43,9	1,0	100,0	1 162
5+	1,2	0,4	48,9	15,3	0,0	0,3	33,4	0,4	100,0	1 341
<b>Milieu de résidence</b>										
Niamey	8,0	9,2	50,0	18,9	0,2	5,8	3,8	4,1	100,0	352
Autres Villes	6,8	1,9	67,0	14,0	0,2	3,8	4,5	1,8	100,0	423
Ensemble urbain	7,4	5,2	59,3	16,2	0,2	4,7	4,1	2,9	100,0	775
Rural	0,5	0,0	34,1	17,3	0,0	0,1	47,3	0,8	100,0	3 544
<b>Région</b>										
Niamey	8,0	9,2	50,0	18,9	0,2	5,8	3,8	4,1	100,0	352
Agadez	3,4	1,1	44,0	47,4	0,0	2,0	1,3	0,9	100,0	91
Diffa	1,9	0,6	82,3	5,2	0,0	2,0	6,7	1,3	100,0	47
Dosso	0,6	0,2	25,1	20,6	0,0	0,2	52,6	0,7	100,0	951
Maradi	0,5	0,2	46,0	2,7	0,1	0,0	50,2	0,5	100,0	982
Tahoua	2,2	0,0	38,5	32,5	0,0	1,2	24,8	0,8	100,0	527
Tillabéri	0,8	0,2	18,7	27,7	0,0	0,3	49,6	2,7	100,0	519
Zinder	1,8	0,3	49,8	10,4	0,0	0,7	36,5	0,5	100,0	850
<b>Niveau d'instruction</b>										
Aucune instruction	0,2	0,0	38,1	17,0	0,0	0,8	43,1	0,7	100,0	3 645
Primaire	0,8	0,9	48,7	17,7	0,2	1,3	28,4	2,1	100,0	439
Secondaire ou plus	27,2	15,3	27,8	16,6	0,0	1,2	5,1	6,9	100,0	235
<b>Quintiles de bien-être économique</b>										
Le plus pauvre	0,0	0,0	28,5	22,8	0,0	0,1	48,2	0,4	100,0	768
Second	0,3	0,0	27,7	17,2	0,0	0,0	53,7	1,2	100,0	851
Moyen	0,0	0,0	33,0	17,1	0,1	0,4	48,8	0,7	100,0	878
Quatrième	0,6	0,1	41,9	13,6	0,1	1,2	41,6	0,9	100,0	912
Le plus riche	7,2	4,4	59,6	15,7	0,0	2,5	8,1	2,5	100,0	911
Ensemble	1,7	1,0	38,6	17,1	0,0	0,9	39,5	1,2	100,0	4 319

Tableau 3.7.2 Occupation : hommes

Répartition (en %) des hommes ayant ou ayant eu un emploi au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par type d'occupation selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDSN-MICS III 2006

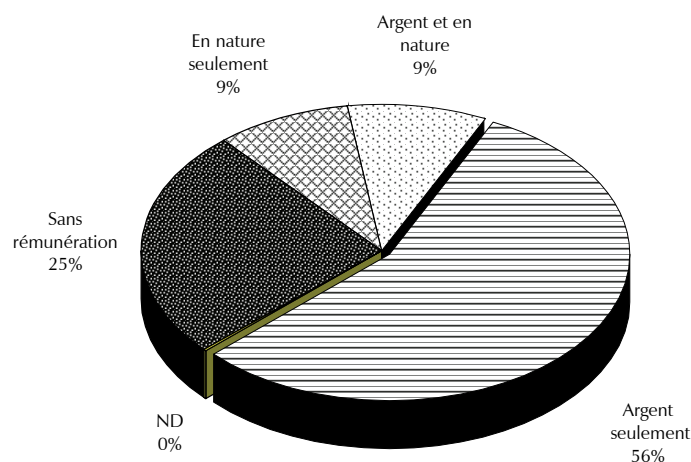
Caractéristique	Cadre/ technicien/ adminis- tratif	Employé	Ventes et services	Travail manuel qualifié	Travail manuel non qualifié	Travaux domes- tiques	Agricul- ture	ND	Total	Effectif
<b>Groupe d'âges</b>										
15-19	0,7	1,2	27,2	21,1	1,1	1,0	43,1	4,6	100,0	335
20-24	4,8	3,1	32,0	18,9	1,2	1,2	36,5	2,4	100,0	395
25-29	4,2	2,1	24,6	18,7	0,7	1,7	43,9	4,0	100,0	433
30-34	4,4	3,0	28,8	15,0	0,1	1,5	43,7	3,6	100,0	411
35-39	2,0	5,9	26,0	16,1	0,0	0,5	47,6	1,9	100,0	368
40-44	4,7	3,9	20,9	14,6	0,4	0,5	53,4	1,7	100,0	356
45-49	3,2	2,3	21,8	15,8	0,3	1,0	53,6	1,9	100,0	313
50-54	2,3	3,4	21,7	18,9	0,0	1,2	51,4	1,1	100,0	262
55-59	1,1	2,3	16,8	15,3	0,0	1,0	61,5	2,1	100,0	161
<b>État matrimonial</b>										
Célibataire	5,3	3,2	30,6	22,1	1,2	1,7	31,7	4,1	100,0	726
En union	2,6	3,0	23,6	15,7	0,3	0,8	51,9	2,1	100,0	2 235
Rupture d'union	2,8	5,5	19,0	14,5	0,0	3,5	46,4	8,3	100,0	72
<b>Nombre d'enfants vivants</b>										
0	5,8	4,0	28,9	16,7	0,9	2,2	38,5	3,0	100,0	652
1-2	2,7	2,1	25,2	19,3	0,3	0,8	46,6	3,0	100,0	995
3-4	2,3	3,4	23,3	15,8	0,3	0,8	52,3	2,0	100,0	721
5+	2,8	3,3	23,7	16,3	0,5	0,7	50,0	2,8	100,0	666
<b>Milieu de résidence</b>										
Niamey	11,1	10,1	29,9	28,7	0,5	5,5	9,1	5,0	100,0	331
Autres Villes	6,0	5,7	37,2	27,8	1,8	2,5	14,0	5,0	100,0	359
Ensemble urbain	8,4	7,8	33,7	28,2	1,2	4,0	11,7	5,0	100,0	690
Rural	1,8	1,7	22,7	14,0	0,3	0,2	57,3	2,0	100,0	2 344
<b>Région</b>										
Niamey	11,1	10,1	29,9	28,7	0,5	5,5	9,1	5,0	100,0	331
Agadez	3,9	8,2	31,0	30,0	0,7	3,4	21,4	1,4	100,0	89
Diffa	2,8	2,4	28,0	16,3	0,0	0,0	48,6	1,9	100,0	84
Dosso	4,7	1,6	22,0	15,1	1,3	0,6	50,6	4,0	100,0	383
Maradi	1,2	1,2	21,2	13,9	0,5	0,2	59,9	1,9	100,0	588
Tahoua	2,4	2,3	24,2	14,5	0,3	0,5	52,7	3,2	100,0	624
Tillabéri	2,9	1,1	39,3	16,3	0,0	0,8	36,8	2,9	100,0	370
Zinder	1,1	3,3	19,4	17,2	0,4	0,3	57,2	1,0	100,0	565
<b>Niveau d'instruction</b>										
Aucune instruction	0,4	1,3	24,3	17,3	0,4	0,8	53,9	1,7	100,0	2 185
Primaire	1,1	4,3	32,0	18,0	1,1	2,7	37,5	3,4	100,0	524
Secondaire ou plus	26,5	13,0	20,0	15,5	0,4	0,6	15,5	8,4	100,0	324
<b>Quintiles de bien-être économique</b>										
Le plus pauvre	0,3	1,3	19,6	16,3	0,5	0,5	59,5	2,0	100,0	427
Second	0,6	2,0	21,5	13,9	0,0	0,0	60,7	1,3	100,0	563
Moyen	1,3	1,5	24,5	12,6	0,3	0,2	57,6	2,0	100,0	663
Quatrième	2,1	2,2	25,5	15,5	0,3	0,2	52,5	1,6	100,0	634
Le plus riche	9,7	7,1	31,6	25,9	1,1	3,8	15,2	5,7	100,0	748
Ensemble	3,3	3,1	25,2	17,2	0,5	1,1	47,0	2,7	100,0	3 034

Le tableau 3.8 présente la répartition des femmes ayant ou ayant eu un emploi au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par type de revenus, type d'employeur et en fonction de la régularité de l'emploi. Dans l'ensemble, on constate qu'un peu plus de la moitié (56 %) ont été payées en argent seulement, dans 9 % des cas, les femmes ont été payées en argent et en nature et, dans une même proportion, en nature seulement (9 %). Enfin, un quart des femmes n'ont reçu aucune rémunération en échange de leur travail (25 %) (graphique 3.3). Les femmes travaillant ou ayant travaillé dans le secteur non agricole ont été plus fréquemment payées en argent (78 %) que celles qui ont exercé une activité dans le domaine agricole (23 %). En outre, 44 % des femmes employées dans l'agriculture n'ont pas été payées pour leur travail contre 13 % de celles qui ont travaillé dans un autre domaine.

Tableau 3.8 Type d'emploi				
Répartition (en %) des femmes ayant ou ayant eu un emploi au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par type de revenu, type d'employeur et régularité de l'emploi, selon le type de l'emploi (agricole ou non agricole), EDSN-MICS III 2006				
Caractéristique de l'emploi	Travail agricole	Travail non agricole	ND	Ensemble
<b>Type de revenu</b>				
Argent seulement	23,3	78,4	33,9	56,1
Argent et en nature	11,1	7,9	6,9	9,2
En nature seulement	22,1	0,7	3,0	9,2
Sans rémunération	43,5	12,8	49,4	25,4
ND	0,0	0,2	6,7	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Type d'employeur</b>				
Travaille pour un membre de la famille	10,1	3,5	2,1	6,1
Travaille pour quelqu'un d'autre que la famille	3,0	3,5	7,4	3,4
Travaille à son propre compte	86,8	92,7	83,8	90,3
ND	0,1	0,3	6,7	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Régularité du travail</b>				
Annuel	2,2	54,8	38,8	33,8
Saisonnier	95,7	13,2	40,0	46,1
Occasionnel	1,5	31,3	14,5	19,3
ND	0,6	0,7	6,7	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	1 708	2 561	50	4 319
Note : Le total comprend les femmes dont l'information sur le type d'emploi est manquante.				

De plus, dans la majorité des cas (90 %), les femmes ont déclaré travailler pour leur propre compte, que le travail soit effectué dans le domaine agricole ou non. Dans le secteur agricole, les femmes ont été en proportion plus nombreuses à travailler pour un membre de la famille que dans le secteur non agricole (10 % contre 4 %). Enfin, les résultats montrent que dans 34 % des cas, les femmes ont travaillé toute l'année, en particulier celles ayant travaillé dans le secteur non agricole (55 %). Dans le secteur agricole, la majorité des femmes (95 %) ont travaillé de manière saisonnière.

**Graphique 3.3** Type de revenu des femmes de 15-49 ans



EDSN-MICS III 2006

Le tableau 3.9 présente les proportions de femmes ayant ou ayant eu un emploi au cours des 12 derniers mois par type d'employeur selon certaines caractéristiques sociodémographiques. Comme on l'a constaté au tableau précédent, la majorité des femmes (90 %) ont déclaré travailler à leur propre compte. Cette proportion augmente avec l'âge : elle passe de 75 % parmi celles âgées de 15-19 ans à 96 % parmi celles de 45-49 ans. C'est en milieu rural (92 %) et parmi celles n'ayant aucune instruction (91 %) que la proportion de femmes travaillant à leur compte est la plus élevée. En outre, 3 % des femmes travaillaient pour quelqu'un d'autre que la famille. Il s'agit surtout des femmes urbaines (9 %) et de celles ayant un niveau d'instruction secondaire ou plus (15 %). Enfin, 6 % travaillaient pour un membre de la famille. Parmi les plus jeunes (18 % à 15-19 ans), parmi celles de niveau primaire (8 %) et en milieu urbain (7 %), cette proportion est plus élevée qu'ailleurs.

Tableau 3.9 Type d'employeur

Répartition (en %) des femmes ayant ou ayant eu un emploi au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par type d'employeur, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDSN-MICS III 2006

Caractéristique	Type d'employeur			ND	Total	Effectif
	Travaille pour un membre de la famille	Travaille pour quelqu'un d'autre que la famille	Travaille à son propre compte			
<b>Groupe d'âges</b>						
15-19	18,3	6,9	74,7	0,1	100,0	652
20-24	8,4	4,7	86,8	0,1	100,0	659
25-29	3,4	2,0	94,6	0,1	100,0	831
30-34	2,7	3,7	93,2	0,4	100,0	679
35-39	3,0	2,4	93,6	0,9	100,0	617
40-44	3,4	1,4	95,1	0,2	100,0	500
45-49	2,0	1,6	96,4	0,0	100,0	381
<b>Milieu de résidence</b>						
Niamey	8,7	13,4	77,2	0,7	100,0	352
Autres Villes	5,8	4,5	89,6	0,1	100,0	423
Ensemble urbain	7,1	8,6	83,9	0,4	100,0	775
Rural	5,9	2,2	91,6	0,2	100,0	3 544
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucune instruction	5,9	2,4	91,4	0,3	100,0	3 645
Primaire	8,2	5,1	86,5	0,3	100,0	439
Secondaire ou plus	5,7	14,6	79,6	0,2	100,0	235
Ensemble	6,1	3,4	90,3	0,3	100,0	4 319

### 3.5.1 Utilisation du revenu et contribution aux dépenses du ménage

Le tableau 3.10 présente d'une part, la répartition des femmes qui travaillent selon la personne qui décide de l'utilisation de leur revenu et d'autre part la répartition des femmes qui travaillent selon la part des dépenses du ménage qui sont couvertes par leurs revenus. Au Niger, plus de huit femmes sur dix (85 %) décident seules de l'utilisation de l'argent qu'elles gagnent. Cette proportion augmente avec l'âge : de 60 % chez les jeunes femmes de 15-19 ans, la proportion passe à 95 % chez celles de 40-44 ans. C'est parmi les femmes en rupture d'union (97 %) que l'on note la proportion la plus élevée de femmes qui dispose le plus fréquemment « d'autonomie financière ». À l'opposé, parmi les femmes ayant un niveau primaire (79 %) et parmi les célibataires (50 %), cette proportion est plus faible. En outre, dans 9 % des cas, les femmes ont déclaré décider conjointement avec quelqu'un d'autre. Cette proportion est de 20 % parmi les célibataires et de 18 % parmi les plus jeunes de 15-19 ans. Enfin, dans 5 % des cas, c'est une autre personne qui décide seule de l'utilisation de l'argent gagné par la femme. Il s'agit essentiellement des femmes les plus jeunes (21 % à 15-19 ans) et de celles qui sont célibataires (30 %).

Tableau 3.10 Décision de l'utilisation du revenu et contribution aux dépenses du ménage

Répartition (en %) des femmes travaillant ou ayant travaillé au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête et qui gagnent de l'argent en fonction de la personne qui décide de son utilisation et de la proportion dépensée pour les charges du ménage, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDSN-MICS III 2006

Caractéristique	Décision sur l'utilisation des revenus				Dépenses du ménage couvertes par les gains							
	Enquêtée seule	Conjointement avec quelqu'un d'autre <sup>1</sup>	Autre personne décide seule <sup>2</sup>	ND	Total	Pratiquement aucune	Moins de la moitié	Au moins la moitié	Toutes	ND	Total	Effectif
<b>Groupe d'âges</b>												
15-19	59,9	18,2	21,3	0,6	100,0	36,4	24,5	27,6	10,8	0,7	100,0	367
20-24	85,1	9,5	5,0	0,4	100,0	33,4	24,8	34,5	7,3	0,0	100,0	392
25-29	87,2	10,3	2,2	0,2	100,0	24,9	30,2	35,3	9,6	0,0	100,0	533
30-34	90,0	6,9	2,6	0,4	100,0	24,7	29,5	33,6	12,1	0,2	100,0	453
35-39	86,9	10,5	1,7	0,9	100,0	17,1	25,9	41,9	14,9	0,2	100,0	419
40-44	95,0	3,1	1,9	0,0	100,0	15,1	25,7	45,9	13,3	0,0	100,0	360
45-49	93,2	5,1	1,7	0,0	100,0	16,2	23,6	38,7	20,9	0,6	100,0	293
<b>État matrimonial</b>												
Célibataire	50,2	20,4	29,5	0,0	100,0	28,1	23,4	36,3	12,0	0,1	100,0	248
En union	88,3	8,6	2,8	0,4	100,0	24,4	28,1	37,0	10,3	0,2	100,0	2 415
Rupture d'union	97,2	1,9	0,8	0,0	100,0	14,5	10,4	31,2	44,0	0,0	100,0	154
<b>Milieu de résidence</b>												
Niamey	86,2	4,5	9,3	0,0	100,0	22,0	32,8	29,5	14,7	1,0	100,0	67
Autres Villes	86,9	6,6	6,3	0,2	100,0	23,0	29,2	36,9	10,9	0,0	100,0	590
Ensemble urbain	86,9	6,4	6,6	0,2	100,0	22,9	29,5	36,2	11,3	0,1	100,0	656
Rural	84,9	10,1	4,5	0,4	100,0	24,6	25,8	36,7	12,6	0,3	100,0	2 160
<b>Niveau d'instruction</b>												
Aucune instruction	86,0	9,1	4,5	0,4	100,0	24,3	26,4	36,4	12,7	0,2	100,0	2 305
Primaire	79,3	11,8	8,5	0,3	100,0	23,3	28,2	36,4	12,1	0,0	100,0	320
Secondaire ou plus	87,7	6,8	5,1	0,4	100,0	25,0	27,8	39,1	7,7	0,4	100,0	191
<b>Quintiles de bien-être économique</b>												
Le plus pauvre	82,8	12,2	4,1	0,8	100,0	20,5	21,0	41,8	16,3	0,4	100,0	484
Second	84,2	9,7	5,5	0,6	100,0	19,8	33,7	35,9	10,1	0,6	100,0	494
Moyen	85,5	11,4	2,9	0,2	100,0	26,7	23,2	35,6	14,5	0,0	100,0	532
Quatrième	84,1	9,3	6,5	0,2	100,0	24,5	24,7	37,7	13,1	0,1	100,0	579
Le plus riche	88,9	5,3	5,6	0,2	100,0	27,6	29,9	33,5	8,8	0,1	100,0	728
Ensemble	85,4	9,2	5,0	0,4	100,0	24,2	26,7	36,6	12,3	0,2	100,0	2 816

<sup>1</sup> En commun avec le conjoint ou quelqu'un d'autre.

<sup>2</sup> Y compris le conjoint.

En ce qui concerne la contribution des femmes aux dépenses du ménage, les données collectées au cours de l'EDSN-MICS III révèlent que dans environ un quart des cas, aucune dépense n'est couverte par les gains de la femme (24 %) : cette proportion est élevée parmi les jeunes de 15-19 ans (36 %) et les célibataires (28 %). De même, en milieu rural, 25 % des femmes ne contribuent en aucune manière aux dépenses du ménage. À l'opposé, seulement 12 % des femmes qui gagnent de l'argent affectent la totalité de leur revenu aux dépenses du ménage. Les femmes, qui prennent en charge toutes les dépenses du ménage avec leur revenu, sont celles qui sont âgées de 30 ans ou plus (entre 12 % et 21 %) et celles qui sont en rupture d'union (44 %). La répartition selon le milieu de résidence, le niveau d'instruction et le niveau de bien-être du ménage, ne met pas en évidence d'écarts importants. Par ailleurs, on note aussi que plus de trois femmes sur dix (37 %) couvrent au moins la moitié des dépenses du ménage avec leur revenu. Ce comportement est moins fréquent chez les jeunes femmes de 15-19 ans (28 %) qu'à partir de 35 ans (au moins 39 %).

### 3.5.2 Prise de décision dans le ménage

Pour évaluer le rôle et le niveau d'implication des femmes dans la prise de décision au sein du ménage, des questions ont été posées aux femmes pour savoir qui, de l'enquêtée ou de quelqu'un d'autre, avait le dernier mot dans certaines décisions. Ces décisions portaient sur les soins de santé de la femme, les achats importants pour le ménage, les achats quotidiens pour le ménage, les visites à la famille et/ou aux parents et la préparation quotidienne des repas.

Selon le tableau 3.11, qui ne présente les résultats que pour les femmes en union, on constate que c'est dans la préparation quotidienne des repas que les femmes ont le plus fréquemment le dernier mot (41 %). Par contre, quand il s'agit de leurs propres soins de santé, seulement 17 % décident en dernier ressort et dans 72 % des cas, c'est le conjoint seul qui décide. C'est en ce qui concerne la décision sur les achats importants du ménage que la proportion de femmes qui ont le dernier mot est la plus faible (8 %). Dans 81 % des cas, c'est le conjoint seul qui a le dernier mot.

Type de décision	En union							ND	Total	Effectif
	Enquêtée elle-même	Avec son conjoint	Avec quelqu'un d'autre	Conjoint seul	Quelqu'un d'autre seul	Aucune décision prise				
Propres soins de santé	17,1	7,0	0,5	71,5	3,5	0,3	0,1	100,0	7 941	
Achats importants pour le ménage	7,6	5,8	0,4	81,0	4,6	0,5	0,1	100,0	7 941	
Achats quotidiens pour le ménage	11,3	7,4	0,4	76,5	3,8	0,5	0,1	100,0	7 941	
Visites à la famille ou aux proches	14,7	8,2	0,3	72,2	4,0	0,5	0,1	100,0	7 941	
Préparation quotidienne des repas	40,5	4,9	1,3	48,3	4,3	0,5	0,2	100,0	7 941	

Le tableau 3.12 présente les proportions de femmes qui ont déclaré avoir le dernier mot dans certaines prises de décisions en fonction des caractéristiques sociodémographiques. Dans l'ensemble, on constate que moins d'une femme sur dix (9 %), qu'elle soit en union ou pas, a déclaré avoir décidé en dernier ressort pour toutes les décisions citées et, à l'opposé, plus de quatre femmes sur dix (43 %) n'ont eu le dernier mot dans aucune décision. Les femmes en rupture d'union sont proportionnellement les plus nombreuses à avoir le dernier mot (43 % contre 8 % parmi celles en union et 9 % pour les célibataires) dans toutes les décisions citées. Par contre, 57 % des jeunes femmes de 15-19 ans, 64 % des célibataires et 48 % des femmes qui ne travaillent pas ont déclaré n'avoir le dernier mot dans aucune décision. En outre, il semble que le niveau d'instruction n'influence pas le niveau de participation des femmes dans les décisions, les proportions de femmes ayant eu le dernier mot dans toutes les décisions variant de 9 % parmi celles sans instruction à 10 % parmi celles qui sont instruites. Par contre, les femmes qui exercent un travail rémunéré sont proportionnellement plus nombreuses à avoir le dernier mot dans toutes les décisions (15 %) que celles qui travaillent sans être payées (11 %) et surtout que celles qui ne travaillent pas (6 %).

Tableau 3.12 Participation des femmes dans la prises de décision selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Pourcentage de femmes qui déclarent avoir le dernier mot, seule ou en commun avec quelqu'un, dans certaines prises de décision, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDSN-MICS III 2006

Caractéristique	Décide seule ou en commun avec quelqu'un de :							Effectif de femmes
	Propres soins de santé	Achats importants pour le ménage	Achats quotidiens pour le ménage	Visites à la famille ou aux proches	Préparation quotidienne des repas	Toutes les décisions citées	Aucune des décisions citées	
<b>Groupe d'âges</b>								
15-19	18,0	8,3	11,7	17,0	30,1	4,7	57,0	1 718
20-24	23,1	11,1	16,5	21,3	43,5	6,1	42,4	1 651
25-29	24,6	14,1	19,6	24,3	44,3	7,8	40,8	1 792
30-34	27,0	15,7	20,3	25,4	48,8	9,8	39,8	1 354
35-39	26,7	17,0	23,1	27,1	48,7	10,3	37,8	1 167
40-44	34,9	22,7	28,2	29,2	50,6	15,7	36,1	883
45-49	37,3	28,5	30,8	35,9	55,6	21,0	32,8	658
<b>État matrimonial</b>								
Célibataire	22,0	12,4	13,1	21,4	18,8	9,3	64,3	916
En union	24,6	13,8	19,1	23,2	46,7	7,7	40,5	7 941
Rupture d'union	57,2	45,4	49,7	53,6	51,8	43,0	32,8	366
<b>Milieu de résidence</b>								
Niamey	38,5	21,3	24,9	23,4	49,1	12,3	36,6	130
Autres Villes	25,5	18,7	21,2	25,9	39,4	10,4	46,4	1 687
Ensemble urbain	26,4	18,9	21,5	25,7	40,1	10,5	45,7	1 817
Rural	25,4	14,0	19,3	23,8	45,1	8,9	41,8	7 406
<b>Niveau d'instruction</b>								
Aucune instruction	25,6	14,6	19,8	24,2	44,9	9,1	41,9	7 700
Primaire	25,4	16,4	19,1	24,4	42,6	10,2	44,6	963
Secondaire ou plus	26,8	16,9	19,5	23,7	36,4	9,6	48,0	560
<b>Emploi</b>								
Ne travaille pas actuellement	19,0	9,4	14,4	21,6	40,4	6,3	48,3	5 549
Travail payé	38,0	23,9	28,9	30,9	52,8	14,6	30,3	2 597
Travail non payé	29,5	22,0	24,9	21,1	42,6	10,9	42,9	1 051
<b>Quintiles de bien-être économique</b>								
Le plus pauvre	25,2	15,0	23,0	28,3	43,1	10,7	44,3	1 755
Second	25,5	13,6	19,6	23,0	45,1	9,0	43,5	1 780
Moyen	27,8	13,9	19,5	22,6	48,8	8,4	37,5	1 756
Quatrième	25,9	15,4	17,7	26,0	46,5	9,4	38,3	1 906
Le plus riche	23,9	16,6	19,2	21,4	38,1	8,7	48,6	2 026
Ensemble <sup>1</sup>	25,6	15,0	19,7	24,2	44,1	9,2	42,6	9 223

<sup>1</sup> Y compris 26 cas pour lesquels l'emploi n'est pas déterminé

### 3.5.3 Opinion des femmes sur la violence conjugale

Au cours de l'EDSN-MICS III, on a demandé aux femmes si elles pensaient que pour certaines raisons qui étaient citées, il était justifié qu'un homme batte son épouse ou sa partenaire. Le tableau 3.13 présente les pourcentages de femmes qui sont d'accord avec certaines raisons spécifiques justifiant qu'un mari batte sa femme ou sa partenaire. Ces proportions sont présentées selon différentes caractéristiques sociodémographiques des femmes enquêtées. La majorité des femmes (70 %) pense que, pour au moins une des raisons citées, un homme a le droit de battre sa femme ou partenaire. C'est parmi les femmes en union (71 %), celles de Niamey (84 %) et celles ayant un niveau d'instruction primaire (74 %) que la proportion de celles qui partagent cette opinion est la plus élevée.

Tableau 3.13 Opinion des femmes concernant le fait qu'un mari batte sa femme

Pourcentage de femmes qui pensent qu'il est justifié que, dans certaines circonstances, un mari batte sa femme, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDSN-MICS III 2006

Caractéristique	Pense qu'il est justifié qu'un mari batte sa femme quand :					Elle refuse d'avoir des rapports sexuels avec lui	D'accord avec au moins une des raisons mentionnées	Effectif de femmes
	Elle brûle la nourriture	Elle discute ses opinions	Elle sort sans le lui dire	Elle néglige les enfants	Elle refuse d'avoir des rapports sexuels avec lui			
<b>Groupe d'âges</b>								
15-19	42,5	46,3	53,7	50,0	50,9	67,9	1 718	
20-24	44,5	48,0	57,7	53,4	57,1	71,4	1 651	
25-29	43,5	46,2	56,1	51,6	58,3	69,6	1 792	
30-34	45,7	50,0	58,9	53,2	61,7	72,9	1 354	
35-39	43,2	47,4	57,5	53,2	58,1	70,3	1 167	
40-44	46,1	47,2	55,0	51,0	57,5	69,8	883	
45-49	41,4	43,8	56,5	48,3	57,0	67,6	658	
<b>État matrimonial</b>								
Célibataire	37,2	38,2	49,7	44,8	41,8	64,6	916	
En union	44,7	48,3	57,2	52,4	58,7	70,8	7 941	
Rupture d'union	41,8	45,0	57,8	55,0	57,8	68,4	366	
<b>Nombre d'enfants vivants</b>								
0	40,7	42,8	52,6	48,8	49,0	67,8	1 804	
1-2	42,3	47,5	56,2	51,4	57,4	68,7	2 622	
3-4	46,1	47,2	56,2	52,2	58,5	70,5	2 343	
5+	45,7	50,0	59,9	54,0	61,1	72,7	2 453	
<b>Milieu de résidence</b>								
Niamey	46,3	51,2	67,9	59,6	68,3	83,5	130	
Autres Villes	35,9	41,6	52,3	48,5	51,9	69,4	1 687	
Ensemble urbain	36,6	42,2	53,4	49,3	53,0	70,5	1 817	
Rural	45,6	48,4	57,2	52,4	58,0	70,0	7 406	
<b>Niveau d'instruction</b>								
Aucune instruction	45,2	48,4	57,4	52,7	58,1	70,3	7 700	
Primaire	43,0	47,2	57,7	51,8	57,7	73,5	963	
Secondaire ou plus	27,0	29,7	41,7	39,6	41,5	61,3	560	
Ensemble	43,9	47,2	56,5	51,8	57,0	70,1	9 223	

Par ailleurs, le tableau 3.13 présente les résultats selon les différentes raisons citées. On ne constate pas d'écarts importants entre les différentes proportions. On peut néanmoins souligner que c'est dans le cas où la femme sort sans le dire à son mari/partenaire ou quand la femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec lui que la proportion de femmes qui pensent qu'il est justifié qu'un homme batte sa femme est la plus élevée (57 % dans les deux cas). Pour environ la moitié des femmes (52 %), ce comportement du mari est justifié quand la femme néglige les enfants et, dans 47 % des cas, quand elle discute ses opinions. À Niamey, ces proportions sont de respectivement, 60 % et 51 %. Enfin, pour 44 % des femmes, il est justifié qu'un homme batte sa femme ou partenaire quand celle-ci brûle la nourriture ; ce sont les femmes de Niamey et celles sans niveau d'instruction qui se sont déclarées le plus fréquemment en accord avec cette opinion (respectivement, 46 % et 45 %).

### 3.5.4 Opinion des femmes sur le refus d'avoir des rapports sexuels

Durant l'EDSN-MICS III, on a également demandé aux femmes si elles pensaient qu'il était justifié que, pour certaines raisons citées, une femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec son mari ou partenaire. Le tableau 3.14 présente les résultats selon différentes caractéristiques sociodémographiques et en fonction des différentes raisons citées.

On constate que 16 % des femmes pensent que, pour aucune des raisons citées, il est justifié qu'une femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec son mari/partenaire. À l'opposé, 30 % des femmes pensent que, quelle que soit la raison citée, une femme a le droit de refuser d'avoir des rapports sexuels avec son mari/partenaire. Les écarts entre les différentes caractéristiques sociodémographiques ne sont pas très importants. Tout au plus peut-on souligner que c'est parmi les femmes en rupture d'union (33 %), celles de Niamey (33 %), celles ayant un niveau d'instruction primaire (31 %) et parmi celles du quintile le plus pauvre (34 %) que cette opinion est la plus répandue.

Selon les raisons spécifiques, les résultats montrent que c'est dans le cas où elle sait que son mari a une IST (75 %) ou quand la femme vient d'accoucher (64 %), que les proportions de femmes qui approuvent qu'une femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec son mari sont les plus élevées. De plus, 53 % estiment qu'il est justifié qu'une femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec son époux/partenaire quand la femme sait que son mari a des relations sexuelles avec d'autres femmes. Enfin, pour plus de quatre femmes sur dix (43 %), ce comportement est considéré comme étant acceptable quand la femme est fatiguée ou n'est pas d'humeur.

Tableau 3.14 Opinion des femmes concernant le refus d'avoir des rapports sexuels avec le conjoint

Pourcentage de femmes qui pensent qu'il est justifié que, dans certaines circonstances, une femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec son conjoint, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDSN-MICS III 2006

Caractéristique	Pense qu'il est justifié de refuser d'avoir des rapports sexuels avec son mari quand :						Effectif de femmes
	Elle sait que son mari a une IST	Elle sait que son mari a des rapports sexuels avec d'autres femmes	Elle a accouché récemment	Elle est fatiguée ou n'est pas d'humeur	D'accord avec toutes les raisons mentionnées	N'est d'accord avec aucune des raisons mentionnées	
<b>Groupe d'âges</b>							
15-19	68,0	48,9	59,1	44,4	30,4	22,4	1 718
20-24	76,4	54,6	65,3	42,6	30,0	14,4	1 651
25-29	73,4	53,1	64,4	43,3	30,4	17,0	1 792
30-34	75,9	55,3	63,8	40,9	28,7	14,2	1 354
35-39	77,5	51,5	67,0	44,3	28,8	13,1	1 167
40-44	79,8	54,0	65,4	41,9	27,4	12,6	883
45-49	77,9	54,1	64,0	45,1	31,1	12,5	658
<b>État matrimonial</b>							
Célibataire	67,8	49,4	57,1	40,8	30,5	24,7	916
En union	75,4	53,1	64,6	43,3	29,4	15,0	7 941
Rupture d'union	77,6	56,7	64,9	46,9	33,1	12,5	366
<b>Milieu de résidence</b>							
Niamey	81,0	58,0	61,9	48,7	33,2	7,5	130
Autres villes	76,8	54,3	63,7	39,7	26,0	12,9	1 687
Ensemble urbain	77,1	54,6	63,6	40,3	26,5	12,5	1 817
Rural	74,2	52,5	64,0	43,9	30,4	16,7	7 406
<b>Niveau d'instruction</b>							
Aucune instruction	74,2	52,4	63,3	43,1	29,5	16,5	7 700
Primaire	76,2	54,9	68,0	44,3	31,4	14,2	963
Secondaire ou plus	79,1	55,2	65,3	42,4	28,8	11,4	560
<b>Emploi</b>							
Ne travaille pas actuellement	75,7	53,4	66,9	44,2	31,0	16,0	5 549
Travail payé	78,0	56,1	64,7	42,8	28,8	11,9	2 597
Travail non payé	62,0	42,4	46,5	39,4	24,7	24,9	1 051
<b>Nombre de décisions prises par la femme<sup>1</sup></b>							
0	76,1	54,7	62,3	46,4	32,0	15,1	3 924
1-2	71,5	47,8	63,7	43,3	28,4	18,0	3 530
3-4	81,2	56,5	69,0	29,1	21,6	12,2	918
5	75,2	61,6	66,6	42,7	32,4	15,0	851
<b>Nombre de raisons justifiant qu'un homme batte sa femme</b>							
0	65,8	36,2	58,3	41,5	23,7	24,8	2 762
1-2	77,7	50,7	61,9	39,1	24,3	10,9	1 769
3-4	76,2	62,8	68,4	38,7	25,6	11,9	1 773
5	80,5	64,0	67,7	49,9	40,9	13,0	2 919
<b>Quintiles de bien-être économique</b>							
Le plus pauvre	75,9	54,7	66,2	44,9	34,3	15,8	1 755
Second	74,4	53,4	65,7	46,9	32,0	16,1	1 780
Moyen	74,9	53,2	65,4	43,1	29,6	16,0	1 756
Quatrième	71,6	49,1	61,7	42,0	27,0	18,6	1 906
Le plus riche	76,8	54,1	61,0	39,5	26,0	13,2	2 026
Ensemble <sup>2</sup>	74,7	52,9	63,9	43,2	29,6	15,9	9 223

<sup>1</sup> Soit seule ou en commun avec quelqu'un d'autre.

<sup>2</sup> Y compris 26 cas pour lesquels l'emploi n'est pas déterminé.